

SECRETARIAT

AS/Pro (2014) CB 01  
31 janvier 2014

## Aux membres de la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles

### Carnet de bord de la réunion qui a eu lieu à Strasbourg le 30 janvier 2014

La Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles, réunie le 30 janvier 2014 à Strasbourg, sous la présidence d'abord de M. André Bugnon (Suisse, ADLE), doyen d'âge, puis de Mme Nataša Vučković (Serbie, SOC), en ce qui concerne :

– **Composition du Bureau de la commission:**

- . a ré-élu Mme Nataša Vučković (Serbie, SOC), Présidente,
- . a élu M. Hans Franken (Pays-Bas, PPE/DC), 1<sup>er</sup> Vice-président,
- . a élu M. Haluk Koç (Turquie, SOC), 2<sup>ème</sup> Vice-président,
- . a élu M. Armen Rustamyan (Arménie, SOC), 3<sup>ème</sup> Vice-président;

– **La mutation de l'administration en Europe: le service public en péril ?** (Rapporteur: M. Tiny Kox, Pays-Bas, GUE): a examiné un avant-projet de rapport et a chargé le rapporteur de présenter un projet de rapport à une prochaine réunion;

– **Usage en français de l'équivalent féminin du terme « rapporteur »:** a examiné et approuvé un avis au Bureau de l'Assemblée et a chargé sa présidente de le transmettre à la Présidente de l'Assemblée, pour examen par le Bureau;

– **Participation des membres aux sessions plénières de l'Assemblée parlementaire et aux commissions:** a entendu un exposé du Directeur des services généraux de l'Assemblée, a tenu un échange de vues sur la base d'une note d'information préparée par le secrétariat, conformément à la Résolution 1583 (2007), et a approuvé des propositions à l'attention du Bureau de l'Assemblée pour suites à donner;

– **Désignation de rapporteurs :**

- . *Evaluation de la mise en œuvre de la réforme de l'Assemblée parlementaire:* a désigné Mme Palihovici (République de Moldova, PPE/DC) rapporteure et a entendu une déclaration d'absence de conflit d'intérêt de sa part,
- . *La nature du mandat des membres de l'Assemblée parlementaire:* a désigné M. Triantafyllos (Grèce, SOC) rapporteur et a entendu une déclaration d'absence de conflit d'intérêt de sa part,
- . *Défendre l'acquis du Conseil de l'Europe : préserver le succès de 65 ans de coopération intergouvernementale:* a désigné M. Türkeş (Turquie, GDE) rapporteur et a entendu une déclaration d'absence de conflit d'intérêt de sa part;

– **Suivi de la Résolution 1943 (2013) et de la Recommandation 2019 (2013) sur la corruption : une menace à la prééminence du droit.**

- . a pris note de la réponse du Comité des Ministres à la Recommandation 2019 (2013);
- . a pris note du programme d'activités de la commission, dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 1943 (2013);

. a décidé de créer une sous-commission ad hoc pour participer à une audition sur la corruption judiciaire organisée dans le cadre de la réunion de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme (Helsinki, 27 mai 2014);

– ***Prochaine réunion:***

. à Strasbourg, durant la 2ème partie de session de l'Assemblée (7-11 avril 2014).

Valérie Clamer, Greta Faggiani

cc. Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire  
Directeur Général, Directeur et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire  
Secrétaires des délégations nationales de l'Assemblée  
Secrétaires des groupes politiques de l'Assemblée  
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie

Secrétaire Général du Congrès  
Secrétaire du Comité des Ministres  
Directeurs Généraux  
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe  
Directeur du bureau du Commissaire aux droits de l'homme  
Directeur de la Communication  
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe